
Université Laval, le 12 février 2015

Vous êtes, par la présente, convoqués à la prochaine séance ordinaire du caucus des associations étudiantes, qui aura lieu le vendredi, 20 février, à 12h30, au local 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault.

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
7. Élection – Conseil d'administration
8. Avis de motion : peines d'emprisonnement
9. Avis et plan d'action sur les stages de prise en charge en enseignement
10. Règlement disciplinaire
11. Charte de l'étudiant chercheur
12. Oléoduc
13. Recherche sur la formation à distance
14. Avis sur le financement de l'enseignement supérieur
15. Avis sur l'austérité
16. Modalités de vote
17. Autres sujets
 - Événements des associations
 - Prochaines séances
 - Bière postcaucus
 - Point joie
18. Clôture de la séance



Louis-Pierre Trottier
Vice-président aux affaires institutionnelles